

**Achetez en Pays d'Issoire**

Le Pays d'Issoire Val d'Allier Sud, en association avec les chambres consulaires du Puy-de-Dôme, a initié la création d'une plateforme territoriale collective E-commerce sur notre territoire : [www.achetezenpaysdissoire.fr](http://www.achetezenpaysdissoire.fr). Il s'agit d'un outil dédié aux commerçants, artisans et producteurs locaux souhaitant bénéficier d'un vecteur de communication à travers une vitrine Web et d'un nouveau canal de commercialisation. C'est aussi un service innovant offert aux consommateurs locaux, pouvant contribuer à lutter contre l'évasion commerciale.



Pour toutes vos **questions** en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

*Demandez des **conseils** d'experts avant d'agir !*

[contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org)

[www.adil63.org](http://www.adil63.org)

**04 73 42 30 75**

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant

**ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE**

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

**Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.**

**Permanence à ISSOIRE** : Les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND

[contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org)

[www.adil63.org](http://www.adil63.org)

**04 73 42 30 75**

# L'écho des villages

Bulletin municipal d'information de la commune d'Aulhat-Flat

Janvier 2017 N° 3



## Un an déjà

Il y a un an, notre nouvelle commune d'AULHAT-FLAT voyait le jour. Au cours de ces douze mois, nous avons beaucoup travaillé au service de tous les Auflatois(e)s.

9 conseils municipaux, 32 réunions hebdomadaires du Comité de pilotage réunissant les maires et adjoints, une dizaine de réunions des commissions municipales (travaux, finances, sociale, communication, ...) ont permis de mettre en marche active notre nouvelle collectivité. Nous avons associé l'ensemble du personnel communal (que nous félicitons pour son implication) à notre façon de travailler et à la nouvelle organisation mise en place.

L'essentiel de notre activité a consisté à élaborer le budget annuel, à préparer et réaliser certains investissements de 2016, à réfléchir et à préparer les projets des prochains exercices et à gérer avec rigueur nos finances (donc votre argent). Sur tous ces sujets, vous trouverez dans les pages de votre journal les précisions que vous attendez.

Nous vous informons aussi sur la création de la communauté Agglo Pays d'Issoire qui regroupe 8 communautés de communes représentant 90 communes et à laquelle certains de vos élus ont activement participé.

Les élus restent à votre disposition pour vous écouter, vous renseigner et vous aider.

Bonne année 2017

Gérard THEVIER

## Sommaire

- Travaux, aménagements, projets
- Evolution station épuration
- Economies d'eau.
- Animations
- Le mot des associations
- Vie locale
- Etat civil, Urbanisme
- Informations Agglo pays d'Issoire

### Mairie d'Aulhat-Flat

2, place de l'Amour-Flat  
63500 Aulhat-Flat  
Tel: 04.73.71.53.57  
Fax: 04.73.71.84.90

### Mairie annexe d'Aulhat

2, route de Manglieu-Aulhat  
63500 Aulhat-Flat  
Tel/Fax : 04.73.71.52.95

[mairieaulhat-flat@orange.fr](mailto:mairieaulhat-flat@orange.fr)

### Ouverture au Public :

LUNDI	8H30 à 11H30	FLAT
	14H à 17H30	FLAT
MARDI	8H30 à 11H30	FLAT
	14H à 17H30	FLAT
MERCREDI	15H30 à 18H30	AULHAT
JEUDI	8H30 à 11H30	FLAT
	14H à 17H30	FLAT
VENDREDI	8H30 à 11H30	FLAT
	15H30 à 18H30	AULHAT

Toutes les informations au jour le jour sur le site internet : [aulhat-flat.fr](http://aulhat-flat.fr)

## Voirie

De nombreux travaux de voirie ont été réalisés en octobre et novembre derniers :



Travaux de réparation de certains chemins qui avaient été dégradés par les orages de l'été 2014 (chemin du Chady, chemin entre Les Escures et Pierre Blanche, etc...) pour un montant de 38.000 € ht, subventionné par l'Etat à 50 %.



Travaux de rénovation de la voirie (chemin de Javode, chemin de Saint Privat et Treydieu, chemin d'Entre les deux bois, chemin des Clovias, chemin de Juin, etc) pour un montant de 71.000 € ht financé à 48 % par l'Etat et le Département.

## Aménagements



Installation d'un robinet d'eau au cimetière de Flat

Fermeture du local de rangement de matériel à proximité de la salle d'activités à Flat (ces travaux ont été réalisés par des bénévoles, des élus et des membres du club de l'Amitié que nous remercions.



## Adaptation de l'éclairage public

Des travaux ont été réalisés pour mettre aux normes, et pour moderniser une partie de l'éclairage public communal. Cet investissement qui représente 26.400 € est financé à 55 % par le syndicat électrique départemental.



## La révision du SCoT du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud

### Le SCoT, définition

C'est un schéma établi collégialement à l'échelle des 92 communes du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud. Approuvé en juin 2013, il donne un cap pour l'aménagement durable du territoire pour les 20 ans à venir. Il s'impose aux documents d'urbanisme locaux (Plan Local d'Urbanisme, cartes communales...).

### Les objectifs de la révision... et les enjeux révélés par le nouveau diagnostic

Rendue nécessaire par l'évolution législative récente (lois Grenelle et ALUR notamment), la révision du SCoT a été prescrite le 30 octobre 2014. Elle permet d'approfondir certaines thématiques, mais également de faire un retour sur expérience des premières années d'opposabilité du SCoT initial. Voici quelques thématiques qui sont soulevées dans le cadre de cette révision :

- **Maîtrise de la consommation foncière**

Depuis les lois Grenelle, les SCoT doivent prendre des engagements chiffrés de réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels. Une analyse de la consommation foncière a été menée sur le territoire du SCoT, permettant de connaître la superficie consommée pour chaque nouveau logement construit (et tous les bâtiments induits : équipements, commerces, bureaux...).

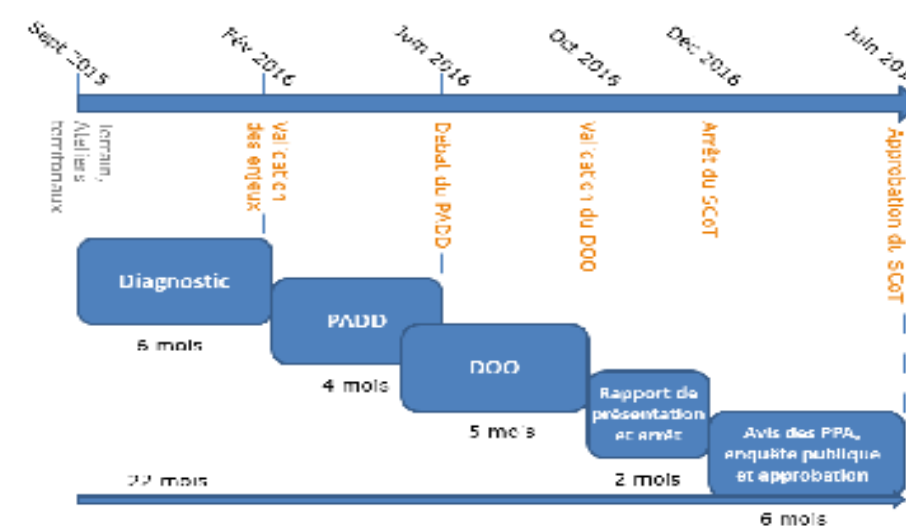
- **Évolution de l'armature territoriale**

La révision est l'occasion de requestionner et d'améliorer certaines orientations du SCoT actuel. Ainsi, l'armature territoriale du SCoT initial intégrait les communes rurales et périurbaines au sein d'une même catégorie de communes. Ces deux groupes de communes ayant des caractéristiques et des enjeux très différents, la révision permettra de les distinguer, et ainsi d'avoir des objectifs mieux adaptés aux communes rurales et aux communes périurbaines.

- **Études spécifiques sur le commerce et les déplacements**

La révision du SCoT permet également d'approfondir certaines thématiques qui peuvent être la compétence du SCoT. Ce sera notamment le cas concernant le commerce et les déplacements. Ainsi, un document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC) sera annexé au SCoT et permettra au territoire de bien calibrer les développements du commerce, afin notamment de préserver les commerces de proximité. En marge du SCoT, une étude d'opportunité sur la mise en place d'un service de transports en commun autour d'Issoire est actuellement menée.

### Calendrier prévisionnel du SCoT Septembre 2015 – Juin 2017



**Pour plus d'informations :**  
 Pays d'Issoire Val d'Allier Sud  
 Résidence Le Postillon n°4 (1<sup>er</sup> étage)  
 Place du Postillon  
 63500 Issoire  
 Tel : 04.73.55.90.48  
 Fax : 04.73.89.30.84  
 www.paysdissoirevaldalliersud.fr  
 contact@paysdissoirevaldalliersud.fr



ALVERGNE - Rhône-Alpes

La communauté des communes des coteaux de l'Allier a cessé d'exister le 31 décembre dernier. En 22 ans d'existence, elle a permis de réaliser de nombreux investissements sur le territoire et notre commune en a bénéficié de façon significative.

Le regroupement des 8 communautés de communes du Pays d'Issoire a été décidé par Madame la préfète du Puy de Dôme et entériné par une grande majorité des 90 communes concernées ; la nouvelle communauté Agglo Pays d'Issoire existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Des élus de notre commune ont activement participé aux travaux qui ont permis la mise en place administrative, technique et opérationnelle de cette nouvelle collectivité.

La première réunion du conseil communautaire de la nouvelle agglomération du pays d'Issoire (API) a eu lieu le 9 janvier dernier; elle a permis aux 126 délégués des 90 communes d'élire l'organe exécutif (le président, les 14 vice-présidents et les 8 conseillers délégués).

Gérard THEVIER, maire et Jean-Pierre COLLET, maire délégué, ont participé à cette assemblée.

Jean-Paul Bacquet a été élu président, Bertrand Barraud, premier vice-président chargé de l'économie et de l'industrie, et Bernard Igonin, neuvième vice-président chargé des ressources humaines.

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

C'est un des derniers chantiers engagés par la Communauté de Communes des Coteaux de l'Allier : un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) se met en place avec les communes d'Aulhat-Flat, Brenat, Saint-Babel, Orbeil et Saint-Yvoine. Ce document remplacera, quand il sera terminé, les POS (plan d'occupation des sols) et les cartes communales actuels. En cette fin d'année, se termine la première phase de ce PLUi qui consistait à faire des diagnostics de nos communes : foncier, agricole, économique, état initial de l'environnement, etc. Une rencontre a eu lieu avec les exploitants de nos communes.

La phase suivante, qui commencera dès le début 2017, consistera à écrire le PADD : projet d'aménagement et de développement durable, qui définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement de nos communes.

Ce Plan local d'urbanisme devra être conforme au ScoT (schéma de cohérence territoriale) qui existe au niveau du Pays d'Issoire et dont la révision vient de se terminer \*. Ces deux documents permettront d'encadrer l'évolution à venir de nos villages, avec une nouvelle façon de voir : moins de terres urbanisées, plus de respect de la nature, des déplacements plus courts favorisés et des aménagements moins coûteux pour la communauté (en construction mais aussi en entretien).

\* Plus d'informations sur le site du Pays d'Issoire : <http://www.paysdissoirevaldalliersud.fr/>

### Etude Hydrologique

Une étude hydrologique est en cours sur tout le territoire de l'ex communauté de communes avec pour objectifs :

- de préciser les zones à risque d'inondation ou coulées de boue.
- de proposer des solutions permettant de réduire les risques de dommages aux personnes et aux biens

### Station d'épuration d'Aulhat

La cabane de la station d'épuration d'Aulhat a été remise en état. Après une bonne couche de peinture sur les murs extérieurs, le toit a été renforcé par la pose de tôles « bacacier ».



### Nouveaux panneaux

De nouveaux panneaux d'entrée de bourg ont été installés. La vitesse est maintenant réglementée à **50 Km/h** dans toute l'agglomération par arrêté municipal du 17 novembre 2016.



### Travaux de La Gravière



Les travaux de signalisation au sol dans la traversée de la Gravière viennent de se terminer (passage piétons au centre du hameau et chevrons aux deux entrées)



Ainsi s'achèvent les travaux de sécurisation du hameau de la Gravière.

### Aménagement du centre de Flat

Nous étudions actuellement un projet d'extension et d'amélioration des réseaux publics au centre de Flat (rue du 19 mars, rue des 2 Fontaines, impasse de la Garde, place de l'Amour) ;

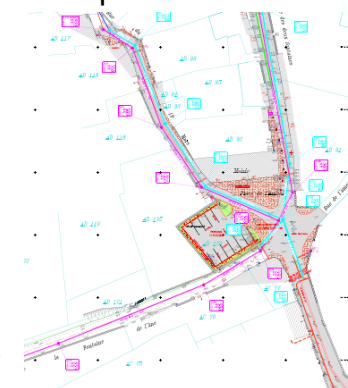
il consiste à :

- Etendre le réseau d'assainissement collectif
- Rénover les réseaux d'eaux pluviales et potables
- Enfouir les réseaux aériens et moderniser l'éclairage public
- Aménager la place de l'amour devant la mairie
- Réaménager l'ensemble de la voirie

Au cours de l'année 2016, nous avons fait réaliser toutes les études techniques et financières. Après de nombreuses réunions de travail de la commission des travaux, le conseil municipal a décidé lors de sa réunion du 5 décembre dernier d'approuver ce projet sur les bases suivantes :

Investissement total à étaler en 2 tranches sur 3 ans : 450.000 € ht

Les travaux seront lancés une fois que les subventions possibles de l'Etat (DETR et Ministère de l'Intérieur) et du département, auront été accordées.



## Informations sur la station d'épuration d'Aulhat

Depuis sa création, il y a 12 ans, cette station qui recueille les eaux usées du bourg d'Aulhat et de ses environs immédiats, est gérée en interne à la satisfaction générale d'un point de vue technique (validation annuelle par les services du Département) et d'un point de vue financier (à un moindre coût pour les habitants concernés au niveau de la taxe d'assainissement).

Le transfert obligatoire prochain de la compétence « assainissement » à la communauté d'agglomération (loi Notre) et la mise en place de normes draconiennes en terme de surveillance des réseaux et de la station rendent impérative une évolution vers une autre forme de gestion.

Au niveau communal, les eaux usées du village de Flat et de ses environs immédiats, sont gérées depuis longtemps par le SIREG\* d'Issoire, comme c'est le cas pour Issoire, Perrier, Orbeil...

C'est donc naturellement que nous avons réfléchi avec les techniciens du SIREG et de la Lyonnaise des Eaux (qui est le fermier du SIREG) à un transfert de la gestion de nos réseaux et de notre station d'Aulhat vers le SIREG.

Le Conseil Municipal en a débattu lors de sa séance du 5 décembre dernier et a décidé de valider ce transfert au SIREG.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'ensemble des réseaux d'assainissement et les 2 stations de traitement des eaux usées de la commune sont gérés par le SIREG et la Lyonnaise des eaux.

### Cette décision entraîne les conséquences suivantes :

\* La commune n'a plus aucune responsabilité directe en matière d'assainissement (branchements au réseau, entretien des réseaux et de la station d'épuration...).

\* La taxe d'assainissement dont le montant était voté en conseil municipal d'Aulhat est maintenant de la responsabilité du SIREG, au sein duquel siègent des élus d'Aulhat – Flat.

\* A partir de 2017, la taxe d'assainissement votée par le SIREG sera de 1,53 € le m<sup>3</sup> (0,68 € nouveau tarif de gestion des stations et des réseaux + 0,85 € pour financer les futurs investissements).

Pour une consommation annuelle moyenne de 80 m<sup>3</sup>, la différence par rapport à l'ancien système sera de 75 €, plus l'abonnement de 18 €. Ce qui représente une évolution importante pour les personnes concernées, à savoir les habitants d'Aulhat (le bourg et ses environs immédiats, les Mandonnets et les Pays Hauts) qui sont reliés au réseau communal d'assainissement et qui ont payé en 2016 une taxe d'assainissement de 0.59 € le m<sup>3</sup>. Les habitants du bourg de Flat ne sont pas concernés.

Ce surcoût doit être analysé par rapport au fait que depuis 12 ans, ces mêmes habitants ont bénéficié d'une taxe réduite par rapport à la taxe SIREG (supportée par les habitants de Flat) qui leur a fait « économiser » une somme cumulée de 850 €.

Nous comprenons les éventuelles interrogations que peut soulever ce changement de gestion et sommes à la disposition des personnes concernées pour apporter des explications complémentaires souhaitées.

\* SIREG : Syndicat Intercommunal d'Issoire et de sa Région.

## Etat-civil, urbanisme

### Naissances:

12 juillet 2016	Lana ECHALIER
5 septembre 2016	Luce PORTAL
27 août 2016	Justin TOUZERY-NOIRFALISE

### Mariages

12 novembre 2016	Julien FALEMPIN & Naijing WANG
------------------	--------------------------------

### Décès

11 décembre 2016	Richard MASMONTTEIL - 59 ans
------------------	------------------------------

### Permis de construire déposés en 2016:

<b>Secteur Aulhat</b>	6 maisons individuelles ( Dont 4 au Lotissement les jardins d'Aulhat). 2 Garages.
<b>Secteur Flat :</b>	4 maisons individuelles. 1 Extension maison individuelle. 2 Extensions bâtiments agricoles. 3 Garages.

### Déclarations préalables en 2016:

<b>Secteur Aulhat</b>	1 Réfection Toiture. 1 abri. 1 ravalement de façade 1 Véranda 1 extension
<b>Secteur Flat</b>	1 ravalement de façade 1 division parcellaire 1 piscine Panneaux solaires

**Certificats d'urbanisme :**  
5 CUB et 13 CUa ont été délivrés.

**Mairie Virtuelle :** Depuis le 7 novembre, est entrée en application la réforme initiée en novembre 2014, permettant aux usagers de saisir les collectivités territoriales par voie électronique. Il y a un an, cette disposition était entrée en vigueur pour les services de l'État. C'est aujourd'hui au tour des communes et des EPCI. Un certain nombre de démarches sont accessibles via le site internet (aulhat-flat.fr), rubrique « **mairie virtuelle** ».

Vous pouvez également entrer en contact directement avec le secrétariat par mail :

[mairieaulhat-flat@orange.fr](mailto:mairieaulhat-flat@orange.fr)

**Temps d'Activités Périscolaires** mis en place par la municipalité dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.



Ces activités sont à la charge de la commune. Aussi bien sur le secteur de Flat que sur celui d'Aulhat, les enfants sont répartis en 2 groupes.

M. Héry apporte une approche de l'éducation musicale aux enfants d'Aulhat-Flat. Pour ceux d'Aulhat, Mme Roubertou les initie à la poterie et M. Arcis à la photographie, quant à l' <association Lire et Faire Lire> elle procure le plaisir du livre aux petits lecteurs de Flat et M. Arens intervient 2 fois par semaine pour le sport tandis que Françoise Duchamp et Marie-Claude Bapt assurent le moment jeux ou repos.

### La boulangerie d'Aulhat-Flat

Après de nombreuses années de service auprès des habitants de la commune et de ses environs, Corinne et Joël CATAUD ont décidé de céder leur commerce. Nous les remercions et leur souhaitons bonheur et réussite dans leur nouvelle vie.

Ce sont Julie et Olivier, qui depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2016 ont repris la boulangerie. Olivier passionné par le métier de boulanger depuis son plus jeune âge, a fait ses études en alternance dans plusieurs boulangeries de la région et également en région parisienne. Julie, par ses études de gestion apporte le complément indispensable au bon fonctionnement d'un commerce.



Ils ont su s'adapter aux besoins de la population, en proposant un pain fabriqué sur place, avec une farine de tradition française. Toujours soucieux de mieux servir les habitants, Julie et Olivier pensent sans cesse à l'élaboration de nouveautés qu'ils n'hésitent pas à faire déguster à chaque client qui franchit le seuil du magasin.

Ils ont également installé un distributeur de pain à Orbeil, afin de permettre à tous de se procurer du pain à toute heure sans aller jusqu'à Issoire.

Nous leur souhaitons succès dans leur vie professionnelle et bonheur dans leur vie personnelle.

### Du cidre et du vin à Péchot.



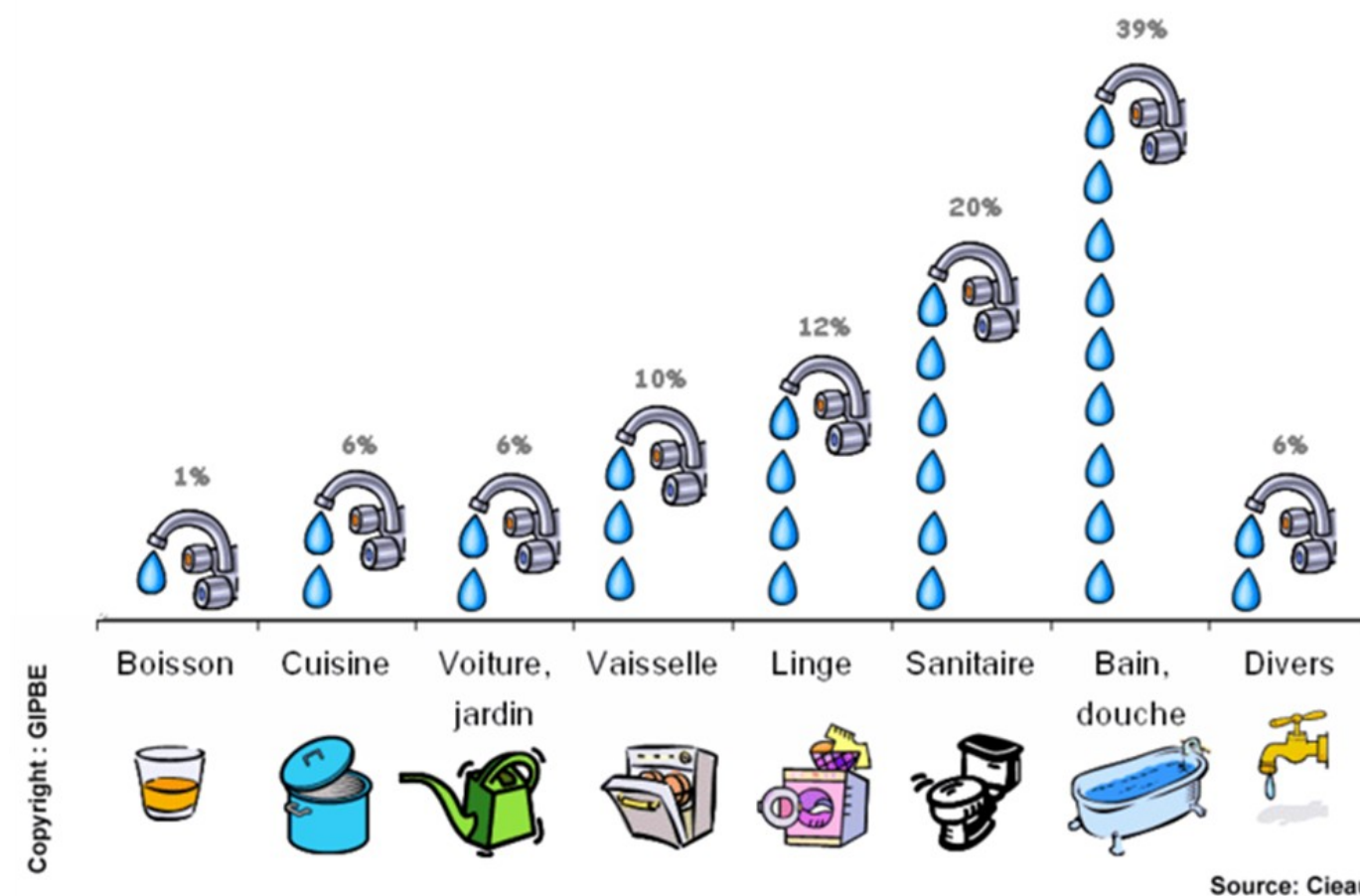
C'est avec des pommes 100% naturelles et récoltées sur la commune, que Guillaume CHANAL produit, au Château de Péchot, son cidre depuis 2010. Un verger est en cours de plantation à une centaine de mètres du pont de Péchot.

Ce passionné de terroir exploite aussi des vignes situées sur la commune de Saint-Babel et propose depuis peu à la vente un vin rouge de 2014 et un rosé pétillant de 2015.



Ces vins sont produits selon le principe des vins naturels : culture biologique de la vigne et vinification faisant intervenir uniquement les levures indigènes, aucune filtration ni ajout de sulfites.

### Répartition des consommations d'eau à la maison



### Quelques astuces pour réduire sa consommation d'eau

A la salle de bain :

- Ne pas laisser couler l'eau pendant le rasage, lavage des mains, des dents ...
- Equiper les robinets de réducteurs de débit (mousseurs) réduction de 15 litres par minutes à 5 litres par minutes/mn
- Privilégier la douche au bain : économie de 130 litres environ.
- Equiper les toilettes d'une chasse d'eau à double commande (3 / 6 litres)

Au jardin

- Arroser le soir pour éviter l'évaporation
- Utiliser un système d'arrosage dit goutte à goutte ou un tuyau poreux
- Disposer un paillage autour des cultures pour éviter l'évaporation et favoriser la condensation pendant la nuit
- Installer un système de récupération d'eau de pluie

### Sortie des Aînés

Le premier repas des Aînés de la nouvelle commune proposait aux participants la visite, en petit train, du volcan de Lemptégy commentée brillamment par le guide-conducteur. Ils survolaient ensuite, grâce au film « Aux origines » la chaîne des Puys avant de passer à table pour déguster un filet de truite aux amandes.



Un vin d'honneur clôturait la journée à la salle d'activités.



### Cérémonies du 11 novembre



Malgré une météo défavorable, les autorités communales, les anciens combattants, les pompiers, les associations, les écoles et les habitants de la commune se sont réunis d'abord à Aulhat puis à Flat, autour des Monuments aux Morts, afin de rendre hommage aux Morts pour la France de la commune et entretenir le devoir de mémoire.



Un vin d'honneur à la salle d'activités de Flat clôturait les manifestations.



Le froid vif et le verglas recouvrant les routes et places d'Aulhat-Flat ce dimanche 8 janvier 2017, n'ont pas empêché les habitants de la commune de venir nombreux assister aux vœux du maire et du conseil municipal.

Après avoir accueilli Florence Dubessy conseillère régionale, Bertrand Barraud conseiller départemental et Bernard Igonin ancien président des Côteaux de l'Allier, le maire présentait ses vœux à la population et fêtait par la même occasion le premier anniversaire de la nouvelle commune.

Rappelant les différents investissements et travaux effectués en 2016, il brossait le tableau des projets importants élaborés en commissions et conseils pour 2017 et les années suivantes. Il en profitait pour solliciter le soutien des autorités présentes.

Une attention particulière était adressée aux sapeurs pompiers d'Aulhat-Flat-Saint-Babel pour leur activité de secours aux personnes et aux biens ; et un chaleureux remerciement s'adressait ensuite à Bernard Igonin pour les nombreuses années de présidence de la communauté de communes des côteaux de l'allier, dissoute depuis le 1<sup>er</sup> janvier.



Pour terminer, il encourageait le dialogue entre les administrés et les élus et, après lecture d'un texte de Mère Térésa, donnait la parole aux différentes autorités qui chacune à leur tour soulignaient la qualité du travail accompli et encourageait l'équipe municipale à poursuivre son investissement au profit de la population de la commune.

Le député Jean-Paul Bacquet clôturait les discours en informant les participants sur la toute nouvelle communauté d'agglomération du pays d'Issoire.

Le vin d'honneur servi dans une ambiance très conviviale achevait la manifestation.

### Soirée « Moules-frites »

Samedi 12 novembre, le traditionnel « Moules-frites » organisé par le Comité d'Animation d'Aulhat-Flat a réuni près de 80 personnes de la commune à la salle d'activités de Flat.



Après le Kir apéritif, les moules-frites étaient servies généreusement suivies du Saint-Nectaire et de la tarte aux pommes. Le café, le pousse-café terminaient la soirée dans la bonne humeur et la satisfaction de tous.



Que les nombreux et enthousiastes participants soient remerciés pour la réussite de cette soirée qui encourage le Comité d'Animations à poursuivre et diversifier ses activités.



Rendez-vous pour la tripe le 28 janvier 2017 à la salle de la communauté à Aulhat.



**Le comité des fêtes d'Aulhat-Flat** souhaiterait remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite et au bon déroulement de nos festivités, tous ceux qui ont été présents au cours de cette année 2016 ainsi que toute l'équipe communale.

Le comité vous informera de ses activités à venir, en espérant vous voir nombreux à nouveau et vous souhaite de passer une année agréable.

Voici la composition du nouveau bureau : Président : Cédric Challier, Vice Président : Loïc Passepont, Trésorière Laetitia Cluzel, Secrétaire : Elsa Senay

**Le Club de l'Amitié Aulhat-Flat** a clôturé la saison 2016 par un repas « Anniversaires » au restaurant « Le Jardin » à Issoire, qui a réuni 47 personnes. A la suite de ce repas, 11 paniers gourmands ont été remis, à la salle d'activités de Flat, à 4 personnes ayant passé les 80 ans dans l'année, ainsi qu'à 7 personnes de 70 ans. Champagne et petits fours ont clôturé cette agréable journée.



L'année 2017 a débuté le 11 janvier, à la salle d'activités, par l'Assemblée Générale au cours de laquelle nous avons accueilli de nouveaux adhérents. Après notre thé dansant animé par Gilles Robertou le 22 janvier à la Salle du Chauffour, nous aurons notre traditionnelle après midi crêpes, puis notre repas annuel et le 4 mars notre Loto au Chauffour avec de nombreux lots et bons d'achat, et pour lequel nous vous incitons à venir nombreux.

Lucette MARTIN

### Comité d'animation

Le 2 septembre 2016, le Comité d'animation d'Aulhat Saint-Privat est devenu le « Comité d'Animation d'Aulhat-Flat ». Avec le renfort de nouveaux bénévoles, un nouveau bureau s'est mis en place:

<b>Présidente:</b>	Bernadette COURTIAS	<b>Vice-président:</b>	Michel COLLANGE
<b>Trésorière:</b>	Stéphanie BAPTISTA	<b>Adjointe:</b>	Catherine BRAI
<b>Secrétaire:</b>	Jean-Louis MAHUTEAU	<b>Adjointe:</b>	Myriam MAGAUD
<b>Membres d'honneur :</b>	Gérard THEVIER et René COURRIOL		

### L'Amicale laïque des 3 villages :

Lors de la dernière assemblée générale un nouveau bureau a été constitué :

- Président :	Guillaume Rouvet	Vice président :	Sébastien Martinroche.
- Trésorière :	Karine Pomel	Vice trésorière :	Lise Sanvoisin.
- Secrétaire :	Evelyne Langlois	Vice secrétaire :	Jean François Falempin.

Les activités à venir : Le 26 mars au Chauffour : Bourse jouets livres vêtements. Le 9 Avril chasse aux œufs et carnaval dans les cours du château à Aulhat, le 21 mai, Randonnée à Brenat et le 1er juillet Kermesse à Brenat.

## Animations



Le 29 juillet une Retraite aux flambeaux reliant les deux bourgs de notre commune suivie d'un feu de joie dans les cours du château d'Aulhat étaient organisés le 30 juillet par le comité des fêtes. Le lendemain, les habitants étaient conviés à la salle du Chauffour pour partager une paëlla géante.

## Le mot des associations

### Clap de fin pour « Les Flatgadas »



Avec la pièce « **Joyeuse pagaille** », jouée pour la dernière fois en mai 2016, se termine une aventure qui aura duré .... 35ans. En effet, la troupe de l'Amicale laïque de Flat, devenue « Les Flatgadas » en 2004, met fin à ses activités.



Plusieurs acteurs ont décidé pour diverses raisons personnelles : vie professionnelle, problèmes de santé, contraintes de plus en plus pesantes des répétitions, de tirer leur révérence.

L'appel à de nouvelles candidatures pour assurer la relève et ainsi pérenniser l'activité de la troupe est resté vain. C'est donc la mort dans l'âme que nous « tirons le rideau ».

### Un peu d'histoire pour terminer

Alors que nos deux communes viennent de s'unir, on peut dire que la troupe de théâtre a joué un rôle précurseur, puisque de la première représentation en 1981 à la dernière en 2016, il y eut toujours des acteurs des deux communes.

Que toutes celles et tous ceux, et ils sont nombreux, qui, à un moment ou un autre, sont « montés sur les planches », soient remerciés pour leur investissement au sein de la troupe.

Il n'est pas inintéressant de rappeler quelques unes des pièces jouées depuis la première « **La commode de Victorine** » en 1981, jusqu'à la dernière « **Joyeuse pagaille** » en 2016. Citons entre autres :

« La poudre aux yeux » 1983

« Ma première vente » 1986

« Un mot difficile » 1993

« On répare la marquise » 1996

« Un réveillon à la montagne » 2002

« Filles au pair » 2007

« J'y suis j'y reste » 2010

etc ....

« Les enfants sages » 1984

« Fais- moi confiance » 1990

« Toto professeur d'Histoire » 1993

« Marcher c'est le pied » 2000

« Lorsque l'enfant paraît » 2004

« Un brin de sorbier à la boutonnière » 2008

« J'aime beaucoup ce que vous faites » 2012 ...

A noter que deux acteurs ont été de toutes les représentations depuis **1981** jusqu'à **2016** et que c'est avec beaucoup de nostalgie qu'ils...

**« ferment le rideau ».**

## Noël des enfants



L'arbre de Noël de la commune s'est tenu dimanche 18 décembre, les enfants de 0 à 10 ans étaient invités. C'est par un spectacle, très apprécié des petits et des grands, qu'a débuté l'après midi. Puis un goûter a été servi aux enfants et aux parents.



Lorsqu'est apparu le père Noël, papillotes et autres friandises ont été abandonnées pour faire un accueil triomphal à celui que tout le monde attendait.

Chaque enfant a reçu un cadeau, des mains du Père Noël, qui ensuite s'en est allé pour continuer vers d'autres cieus, là ou certainement l'attendaient les lutins !!!!